

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2024-00006

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **mardi 7 mai 2024, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

### Nature et effets

- La dérogation mineure est demandée afin d'autoriser une superficie de déboisement de 3 090 mètres carrés (33 260,48 pieds carrés) pour l'implantation d'un bâtiment principal visé par la demande, soit une différence de 1 090 mètres carrés (11 732,66 pieds carrés) à la norme requise.

### La réglementation en vigueur

- Selon le Règlement de zonage numéro 2016-532 en vigueur, à l'article 12.2, b) dans la zone RV-2 et RV-12, pour un projet de construction projeté, la superficie maximale des travaux d'abattage d'arbres du couvert forestier est de 2 000 mètres carrés (21 527,82 pieds carrés).

### Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 2 594 513 et le lot 3 894 249, du cadastre du Québec, sise au 88 rue Raymond-Lemieux, dans les zones RV-2 et RV-12.

### Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 7 mai 2024, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 17 avril 2024

Le directeur général et greffier-trésorier,

(signé)  
James L. Lacroix